



## Rentrée solennelle du barreau de Paris

### Discours de Madame la 2<sup>e</sup> secrétaire, Sofia Bougrine

Vendredi 28 novembre 2025

Seul le prononcé fait foi.

À mon père,

À Louis,  
À mes 11 sœurs et frères, Thibault, Juliette, Hugo,  
Maxence, Aimée, Noémie, Florian, Hélin, Victor,  
Réda, Antonin.

Les Français campent !

Chaise pliable, glacière, couverts en plastique, un, deux, six verres avec les voisins.

Le meilleur emplacement ? dans une côte, un virage, à l'entrée du village, hissé sur un toit ou au sommet de l'arbre.

On boit.

On danse.

On discute.

On rit fort.

On brandit des drapeaux. On hurle. ALLEZ RICHARD ! ALLEZ LES BLEUS !

On boit encore. Allez un dernier pour la route.

On court torse-nu en soufflant dans des cornes de brume.

Dans les prairies, des moutons paniqués sont peints en jaune, en vert, ou affublés de pois rouges.

Un chien aboie.

La caravane passe.

Une pluie diluvienne de casquettes jaunes Crédit Lyonnais, d'autocollants PMU, de portes clés France Telecom s'abat sur les bas-côtés.

Des saucissons habillés de carreaux Vichy s'envolent depuis une 2 chevaux et chutent sur la tête de badauds inattentifs, tel des grêlons.

On se bat pour les petites madeleines qui jaillissent d'une voiture en forme de paquet gâteaux.

Et là, là. Des heures d'attente, pour quelques secondes.

Là, une chute, une échappée, juste le temps de tourner la tête  
Ils vont drôlement vite.

Depuis 120 ans, la caravane réveille des milliers de kilomètres endormis.  
Les villages n'ont plus de bureau de Poste, plus de maternité, plus de commerces, parfois plus d'école ni de médecins. Mais il reste la caravane, de temps en temps.  
Et la route est refaite pour l'occasion, c'est toujours cela de pris.  
Moi, je les regarde à la télévision.  
Je suis dans un village qui n'a ni bureau de Poste, ni maternité, ni commerces, ni école, ni médecins... et pas de caravane. Un village creusois.  
La Creuse n'a pas eu le privilège d'accueillir l'arrivée ; de la 6<sup>ème</sup> étape du Tour de France 1998, l'arrivée s'est faite à Brive la Gaillarde, en Corrèze. La puissance voisine.  
La Creuse n'a pas Bernadette Chirac.

Depuis le déjeuner, l'étape défile à la télévision.  
Dans la torpeur de l'été, certains se sont endormis, assommés devant une succession de châteaux, et de clochers.  
Vous avez sous les yeux le Viaduc de Millau, 2.460 mètres de longueur, pour seulement 32 mètres de largeur, c'est ce qui lui donne ce côté effilé. Il a fallu un travail de très grandes précisions, c'est au millimètre près. Regardez cette grâce [...] *Sofia, Tu me réveilles quand ils arrivent au dernier kilomètre ?*

Kilomètre 82  
Ses cheveux sont décolorés, son dos courbé, ses mains agrippées au guidon, il répète inlassablement le même geste de jambe.  
Ses yeux fixent le bitume qui défile. Parfois il voit son prénom maladroitement écrit à la craie. Richard cœur de lion.  
Kilomètre 203 - Flamme du dernier kilomètre  
*Réveille-toi, Réveille-toi, ils arrivent !*  
C'est toujours beau, une arrivée. Le vainqueur lâche son guidon, déploie son dos, se redresse fier, les bras en croix, le regard au loin, aussi heureux qu'il a souffert, aussi soulagé qu'il a douté.  
Richard Virenque, lui, franchit la ligne au milieu du peloton. Il est jeune, 29 ans. Autour de lui, c'est une fête, une kermesse, des gens ivres des émotions du jour.

Lorsqu'il descend de son vélo, la meute de journaliste accourant dans sa direction lui rappelle que son directeur sportif, Bruno Roussel, est absent.  
Depuis ce matin, Bruno Roussel est en **détention provisoire**.  
Son médecin, Éric Rijckaert, est absent.  
Il est en **détention provisoire**.  
Son soigneur, Willy Voet, est absent.  
Willy Voet, depuis 7 jours, est en **détention provisoire**.

- **234** doses d'érythropoïétine, plus connu sous le nom d'EPO ;
- **80** doses d'hormone de croissance ;
- **160** doses de testostérone ;
- **2** doses d'amphétamines.

Voilà l'arme du crime reproché aux Festina.

Voilà, ce que les douaniers ont trouvé dans la voiture du soigneur quelques jours avant le départ du Tour de France.

C'est devant le Tribunal correctionnel de Lille que le Tour de France 1998 a connu sa 22<sup>ème</sup> étape. 3 semaines d'audience pour juger « *l'affaire Festina* ».

### **Les journalistes campent.**

En ce lundi 23 octobre 2000, Richard Virenque apparaît tôt dans le champ des caméras. Il est vêtu d'un costume noir, ses cheveux ont retrouvé une couleur sombre.

Ils sont près de 200 journalistes, venus du monde entier pour couvrir ce qu'ils titrent être « *le premier grand procès du dopage* ».

Le Tribunal de Lille a moins l'habitude que Virenque d'être au centre des curiosités.

Salle des pas perdus, des greffiers lillois se faufilent entre des caméras de la BBC, des micros de l'Orient-le-Jour et du New York Times.

La presse locale, celle de l'étape, ne sait même plus où s'installer.

Tel un champion qui se respecte, Virenque franchit le premier la ligne des journalistes postés devant la salle d'audience.

Une chaise pliable l'attend

C'est le banc des prévenus.

Derrière lui, 9 autres hommes poursuivis forment une triste caravane.

Pour les médias, le Tour de France est un marché juteux.

Alors on sait déjà tout :

On sait que chez Festina presque toute l'équipe se dopait avec l'aide de ses dirigeants.

On sait que Virenque nie être dopé.

On sait que le dopage est un poison qui a contaminé d'autres, voire toutes les équipes du peloton.

Le Président Delegove fait l'appel.

Patron de la course judiciaire, il s'apprête à lancer l'étape.

Sur la ligne de départ : 10 prévenus, 8 parties civiles. 13 témoins.

Vêtus de costumes et quelques peu bedonnants, il y a les représentants des institutionnels, il s'agit de la société du Tour de France, les fédérations nationales et internationales de cyclisme.

Tous s'assoient fièrement et sûrs de leur fait sur le banc des parties civiles.  
Endimanchés dans des vestes trop grandes pour leurs corps émaciés, il y a 6 coureurs, suffisamment pour former une jolie échappée, mais le rôle de chacun est confus.  
Cette échappée se disloque, un seul est sur le banc des prévenus, c'est Richard Virenque, deux autres rejoignent les parties civiles, trois sont des témoins.  
Également prévenus, on découvre les discrets du Tour, le directeur sportif, les soigneurs, et puis des intrus, des médecins et pharmaciens.

Le Président demande aux prévenus de - rester à la barre !

*Vous êtes renvoyés pour des infractions d'administration de produits dopants, incitation ou encore facilitation à l'usage de tels produits dans le cadre de compétitions officielles et notamment du Tour de France entre 1995 et 1998.*

*Certains sont aussi poursuivis pour la détention, l'offre, l'acquisition, de substances vénéneuses, ainsi que l'importation en contrebande, la circulation et le transport de marchandises prohibées, en l'espèce des médicaments.*

Ils sont alignés, prêts à prendre le départ.

Richard Virenque est à l'extrême.

Son avocat, Éric Hemmerdinger, s'approche de lui, le tire par la manche, le fait reculer d'un pas.

Il veut que Virenque se détache des prévenus,

Qu'il laisse partir l'échappée.

Le champion doit se faire oublier.

C'est Willy Voet, le soigneur, qui prend le départ. Il reste à la barre. C'est par lui que l'affaire éclate.

Chez Festina, durant 5 années, il fait des centaines de kilomètres pour récupérer les produits dopants de toute l'équipe, des fioles, des doses, des seringues.

Il se rend dans des zones industrielles, dans des parkings sombres où les produits sont cachés dans les coffres de voiture.

Il les transporte jusqu'à chez lui et a pris l'habitude de les entreposer dans son propre réfrigérateur, mais pas n'importe où, bien au frais, dans le bac à légumes.

Willy Voet est organisé, il est méticuleux, mais Willy Voet a fait une erreur, il est marié.

Et Sylvie Voet n'en peut plus.

Mardi 7 juillet 1998, Sylvie fait le marché. Son sac à la main elle rentre à la maison et veut ranger ses légumes, elle vise l'endroit le plus adapté du réfrigérateur, là les saveurs sont préservées, celui qui porte le nom.

Lorsqu'elle tire le bac à légumes,

**Il n'y a plus de place.**

**Y a plus de place dans le bac à légumes.**

Des centaines de fioles d'EPO, européennes certes, portugaises, espagnoles. Des centaines.

Mais pas une tomate.

**Et là, c'en est trop.**

**Je veux / retrouver / mon bac à légumes.**

**Ton Tour, tes Festina, ton Richard, tes fioles, tu prends tout, tu pars**

Willy Voet obéit. De toute façon, il était temps de partir.

Il vide le bac à légumes et prend la route avec sa petite voiture estampillée Festina, direction Calais, d'où un bateau l'attend pour aller à Dublin, départ du Tour 1998.

Le soigneur est interpellé à la douane avec l'intégralité du bac à légume, qu'il tente mollement de justifier : « *les 400 fioles ? ah mais c'est pour ma consommation personnelle* ».

Willy Voet a fait 14 jours de détention provisoire.

A l'audience il rappelle qu'il était passionné de vélo.

Il a 55 ans, pas de diplôme, avant Festina il a été pompiste, livreur de journaux, conducteur d'autobus, il a réussi à se faire accepter par le milieu en devenant masseur, puis homme à tout faire.

Organiser le dopage c'était devenu une part de son travail, s'il avait refusé cette mission, un autre l'aurait remplacé.

L'ouvrier est devenu la cheville ouvrière du dopage Festina.

Depuis les années 1990, une épidémie fulgurante a contaminé le peloton. L'EPO.

Avec elle, les coureurs sont devenus obsédés par le sang.

Ils veulent augmenter leur nombre de globules rouges, apporter plus d'oxygène aux muscles, qu'ils soient plus forts, plus robustes, plus endurants.

La contagion est immédiate. Personne ne veut être relégué à l'arrière du peloton.

Les coureurs s'injectaient seuls l'EPO en se piquant avec des seringues le bras, le ventre, les fesses.

Mais on ne touche pas impunément au sang.

L'EPO l'épaissit, il prend la forme de pétrole. Le sang n'a plus de place pour circuler dans ses propres veines. Il s'agglutine, comme dans un tunnel trop étroit.

Thrombose.

Souvent, ça se passe la nuit, lorsque le rythme cardiaque diminue.

Le Directeur sportif, Bruno Roussel, raconte à la barre des scènes d'anarchie, dans des hôtels d'étape, des cyclistes pédalaient en sueurs à 4 heures du matin sur des vélos d'appartements pour fluidifier leur sang. D'autres montaient 4 à 4 les marches de l'hôtel sous les yeux effarés du gardien de nuit.

« *Le médecin de l'équipe m'a dit que nos coureurs se dopaient. En tant que Directeur sportif, j'ai dû choisir, soit faire avec, soit quitter Festina. J'ai toujours été contre le dopage, mais j'avais peur d'avoir des morts sur les bras. J'ai préféré l'organiser, sous surveillance médicale, pour éviter le dopage sauvage* ».

L'audience se corse.

C'est au tour de Virenque d'aller à la barre.

Le faux-plat se mue en véritable ascension.

Et pour la première fois, il est seul.

Sans équipe. Attaqué de toutes parts.

Il n'est pas poursuivi pour sa consommation de produits dopants, l'usage n'est pas une infraction pénale.

Il lui est reproché d'avoir incité ses coéquipiers à se doper, et de les inciter à organiser le système de consommation.

Virenque avance embarrassé, confus. L'image des guignols le précède.

La question soumise par le Président Delegove, a été posée à une centaine de reprises par la marionnette de Patrick Poivre d'Arvor.

*« Monsieur Virenque, vous avez longtemps indiqué avoir été dopé à votre insu. Vous maintenez cette position ? »*

Virenque a pris l'habitude de répondre qu'il ne s'est jamais dopé « *Et si j'étais dopé, c'était à l'insu de mon plein gré* ».

Richard Virenque, c'est l'homme qui ne savait rien.

Il ne savait pas qu'il était dopé.

Il ne savait pas que tous les autres membres de son équipe étaient dopés.

Il ne savait pas qu'on prélevait de l'argent sur ses primes pour payer son dopage.

Il ne savait pas faire la différence entre des vitamines et de l'EPO.

Non, il ne se doutait pas qu'il était particulièrement en pleine forme.

*Il ment.*

Le soigneur, le directeur sportif, y vont chacun de leur anecdote.

Willy Voet consignait chaque piqûre dans ses carnets.

Juin 98 ? 500<sup>ème</sup> injection d'EPO pour Virenque. Il en voulait toujours plus. Il trouvait son médecin trop prudent. Il enviait les coureurs suivis par le Dr Ferrari, aux pratiques plus féroces. Il regrettait de ne pas avoir le Dr Ferrari, et surnommait le sien, Dr Punto.

L'usage de produits dopants n'est pas réprimé pénalement.

**Pourquoi veulent-ils tant qu'il avoue s'être dopé ?**

**Qu'est-ce que ça peut bien leur faire à tous ?**

**Pourquoi ont-ils besoin de l'entendre de sa bouche ?**

**Faut-il pousser l'humiliation à ce point ?**

**Ça ne leur a pas suffi de l'exclure du Tour de France en 98, ce n'était pas assez de le voir s'effondrer en pleurs en direct à la télévision dans l'arrière-salle d'un café de Corrèze, « chez Gilou », il n'a même pas eu le droit à une vraie salle, une vraie conférence de presse, on l'exclut dans un café anonyme, au milieu d'habitues, on le donne en spectacle, et d'ailleurs pourquoi il est le seul coureur mis en cause dans cette affaire, ils sont où les autres ?**

La réalité, c'est que Richard Virenque a tout perdu.

Le rêve de sa vie a été percuté par l'affaire Festina.

Virenque est né à Casablanca, il a découvert le vélo sur les routes du plus beau pays du monde. Il voulait être cycliste, ou danseur. Il a fini en danseuse, habillé à 7 reprises par le maillot à pois, remportant des étapes mythiques, extraordinaires, les plus difficiles.

Le Tour a offert à Virenque la sortie de l'anonymat, l'amour du public. Il en a fait un champion adulé, parmi les plus grands sportifs français.

Le Tour lui a offert le meilleur, et lui a tout repris.

Avouer pour Virenque c'était perdre définitivement son image, son équipe, son rêve.

Parfois, il vaut mieux être ridicule qu'anéanti.

Alors il nie, maladroitement. Il s'accroche à la seule chose qu'il lui reste : il n'a jamais été contrôlé positif.

*« Je maintiens que je suis coureur cycliste, je me plie aux décisions de l'équipe. J'ai toujours été contre le dopage »*

Virenque quitte le Tribunal sur cette phrase, il a gagné quelques heures de répit.

Peu trouvent le sommeil entre deux journées d'audience.

Avouer pour Virenque c'est tout perdre, mais c'est se sauver pénallement. C'est tout son paradoxe.

Tant qu'il nie, il ne peut pas rassurer le Tribunal sur son rôle au sein de l'équipe, il ne peut pas expliquer que les autres n'avaient pas besoin de lui pour se doper. Que d'ailleurs ses coéquipiers se dopaient déjà avant d'arriver chez Festina. Qu'il n'a incité personne.

Au petit matin, Richard Virenque veut parler.

Le Président Delegove reprend là où ils en étaient restés « *vous êtes-vous dopé* »

*« Oui »* (chuchote).

Enfin, il avoue. Par lassitude. Par fatigue. Comme on décroche d'une étape.

*« Dorénavant, vous pourrez vous regarder dans une glace »*

*« J'ai toujours su me regarder dans une glace Monsieur le Président. Je n'ai pas triché par rapport aux lois de mon sport. J'étais comme dans un train en marche, si vous sautez du train, c'est fini ».*

Il sort de la salle d'audience sous le regard admiratif des policiers,

Un enfant s'approche, et lui demande un autographe.

Amphétamines, hormones de croissances, stéroïdes anabolisants couplés avec des anti-dépresseurs, vitamines, fer, beta stimulant en vente chez le vétérinaire, magnésium, médicaments contre la nausée, fluidifiants sanguins, vasodilatateurs, gélules de caféine, somnifères.

A cette liste, l'expert toxicologue répond :

Embolie, diabète, ulcère, tumeurs, hépatite, Creutzfeldt Jakob.

*« Mourir plus tôt que la nature le voudrait, c'est être tué »<sup>1</sup>.*

Dans un silence glacial, Virenque répond à l'expert : « *si j'avais su, j'aurais choisi un sport plus sain. Maintenant les conséquences je les verrai plus tard* ».

Certains, pourtant, ont réussi à résister.

*« C'est moi la victime. On m'a volé mes victoires »*

---

<sup>1</sup> Me Jean-Louis Bessis

Christophe Bassons a refusé le dopage chez Festina, malgré les encouragements de ses coéquipiers, les seringues déposées sur sa table de chevet.

Pour eux c'était du gâchis, il était doué, et n'a remporté aucun titre.

Il n'a jamais eu la popularité qu'il méritait. Les enfants ne collent pas sa photo sur les murs.

L'impact est aussi financier, il était rémunéré 15.000 francs mensuels, Virenque 700.000.

Il finissait la saison anémié, il fut contraint d'y mettre un terme.

Les coureurs ne se sont jamais sentis protégés par les fédérations.

Un ancien champion du monde s'énerve « *L'Union Cycliste Internationale, c'est une dictature. Elle se sert des coureurs pour faire rentrer de l'argent dans les caisses. Ils nous traitent comme des chiens* ».

Un autre raconte qu'il se dopait avant d'arriver chez Festina. Un dopage aux corticoïdes prescrit par un médecin du nom de Dr. Mégret. « *Et que fait le Docteur Mégret aujourd'hui ?* » « *Il est l'actuel médecin de la Fédération française de cyclisme* ».

Le jeu des parties civiles se retourne contre elles. Le jour de l'audition du Président de l'Union cycliste internationale, Libération titre « *Verbruggen, invité au bal des faux-culs* »

Comment expliquer que le montant alloué à la lutte contre le dopage soit de seulement 1,8 millions de francs, pour un budget de 250 millions ?

Vous avez eu connaissance de l'apparition de l'EPO dès 1990. Nous sommes en 2000, le produit n'est toujours pas détecté. C'est une sorte de record.

N'est-ce pas surprenant que les coureurs soient informés en avance des contrôles ?

Jean Louis Bessis, l'avocat du soigneur intervient : « *C'est comme si un taulier de la rue Saint Denis se portait partie civile dans une affaire de proxénétisme* ».

Les débats sont clos, s'approche la flamme du dernier kilomètre.

Les positions sont irréconciliaires. Ça tourne en boucle.

Les acteurs du spectacle et ceux qui le vendent

Les corps qui prennent des risques et ceux qui sont à l'abris

Les peines encourues et le franc symbolique qu'on réclame.

Le Premier procureur adjoint, Gérald Vinsonneau, n'est pas un justicier du dopage. Il n'était pas question de faire le procès du Tour.

Mais l'affaire a débordé d'elle-même. Chaque audition, chaque témoignage a éclaboussé d'autres coureurs, d'autres équipes.

Personne n'assume être le capitaine de ce naufrage.

Les coureurs disent être soumis aux exigences des dirigeants de l'équipe, les dirigeants soumis aux exigences des sponsors, les sponsors soumis au plaisir du public !

Face à ces prévenus qui ne sont qu'une poignée de délinquants extraits de la marée, il requiert avec mesure.

Pour Virenque, la relaxe est requise. Selon le Procureur, si l'on faisait de l'usager un complice du dopage, alors, dans toutes les affaires de stupéfiants, le consommateur serait un complice du trafiquant.

alors, dans toutes les affaires de stupéfiants, le consommateur serait un complice du trafiquant.

alors, dans toutes les affaires de stupéfiants, le consommateur serait un complice du trafiquant.

alors, dans toutes les affaires de stupéfiants, le consommateur serait un complice du trafiquant.

C'est une hypothèse.

De l'autre côté, la défense plaide l'indulgence.

Les prévenus ont été submergés face à la banalité du phénomène.

Le soigneur, le directeur sportif, des gens simples qui voulaient seulement travailler dans un domaine qui les passionne, sont devenus les petites mains et les coordinateurs d'un trafic.

C'est le propre d'un système gangréné.

Le peloton des coureurs se forme à nouveau.

Qu'ils aient été partie civile ou prévenus, les plaidoiries relatent la même histoire, un même choix factice : « soit de se soumettre soit de se démettre ».

Les coureurs oscillent entre mythe et réalité.

Tout encourage ces gladiateurs modernes à participer à cette dynamique chevaleresque. Les médias qui relatent leurs exploits avec emphase, les rémunérations financières attractives.

Mais le mythe a une réalité, c'est un contrat salarié. Courir le Tour de France, c'est leur emploi.

Un mois pour délibérer. Et au terme de l'étape judiciaire, dans une relative indifférence, des peines clémentes et un désaveu cinglant.

Pour les cadres de l'équipe Festina :

1 an de prison avec sursis pour Bruno Roussel

10 mois de prison avec sursis pour Willy Voet

Virenque est relaxé.

Les parties civiles, elles, n'auront pas leur franc symbolique.

Pire, le tribunal les considère en partie responsable.

Les fédérations avaient connaissance de la diffusion très rapide de nouveaux produits dopants, après plusieurs années de quasi-inaction, seul l'excès d'EPO les a préoccupés. Déboutées.

Les fédérations et la société du Tour de France n'ont jamais envisagé d'arrêter les compétitions dans un sport si fortement gangréné par le dopage. Déboutés.

Les deux coureurs partie civile ont reconnu s'être dopés, ils ont choisi de tricher et accepté le risque pour leur santé. Déboutés.

Cette 22<sup>ème</sup> étape du Tour de France 1998 n'a fait émerger ni vainqueur ni vaincu.

Les coureurs ne sont ni coupables ni victimes, les responsabilités sont tellement partagées qu'elles en sont été atténuées, les parties civiles ont davantage fauté que subi.

Tant mieux.

Le Tribunal n'a pas cédé aux enjeux politiques.

Il n'a cédé ni aux démarchages des parties civiles venues préserver leur image, ni aux voix appelant à faire des quelques prévenus des exemples, ni à la tentation de faire du « premier procès du dopage » celui qui y mettra un terme.

C'est un exercice d'humilité de la justice que de se rendre compte que souvent elle ne règle que peu de choses.

Le dopage plonge dans une profonde mélancolie tous ceux qui dans le sport aimaient voir une école de courage. Une école d'égalité. N'importe qui peut devenir quelqu'un.

Le sport traverse les frontières et les classes sociales : il est l'idéal démocratique absolu.

Il célèbre l'abnégation, le courage, le don de soi. Le champion nous met face à nos limites. Et sa volonté de les dépasser, hubris intrinsèque à l'homme, nous apprend que rien de grand ne se crée sans souffrance.

Du sport naissent les héros que nos sociétés crèvent d'admirer : nous avons besoin de tourner nos yeux brillants vers ceux dont les exploits surnaturels nous rendent fiers.

Nous sommes accros à des performances que nous savons impossibles, mais nous détournons le regard lorsqu'on nous apprend l'évidence : c'est désirer l'ivresse et en vouloir à l'éther.

Tom Simpson meurt en 1967 à l'âge de 29 ans sur les pentes du Mont Ventoux, son sang révèle une dose excessive d'amphétamines.

Et nous les regardons à la télévision

Sept coureurs hollandais, meurent en 1990 de thromboses veineuses à quelques mois d'intervalle, ils avaient 25, 26, 32 ans.

Et nous les regardons à la télévision

Je regarde Marco Pantani remporter le Tour de France 1998, celui de l'affaire Festina.

Il était dopé. Contrôlé positif, il fait une dépression. Il est mort quelques années plus tard, à 34 ans d'une overdose de cocaïne. Ce maillot jaune 98 était maudit.

Et moi, je le regardais à la télévision

Un jour peut-être, lassés des excès, honteux de les avoir sacrifiés, nous n'allumerons plus la télévision.

La caravane ne viendra plus réchauffer les routes de France et le vacarme cessera de troubler la quiétude des sommets qui dentellent les Alpes et les Pyrénées.

Alors il ne nous restera que le souvenir d'un mythe, la mémoire des corps, la saveur d'un tourbillon de souffrance et de joie et l'image floue d'une France qui communiait, chaque été, au rythme des exploits de héros qu'elle aimait imparfaits.



\* \*

*Mes sincères remerciements pour leurs témoignages à Charlotte Hemmerdinger, Vincent Speder, Paul Mauriac, Christophe Ingrain, Thibault de Montbrial, Ralph Bousier, Fabienne Fajgenbaum, Gérald Vinsonneau.*

*Et pour leur aide et encouragements à Dominique Tricaud, Serge Perez, Pascale Nguyen-Desmorieux, Louis Boré, Frédéric Bibal, Charles Morel, Stéphane Haziza, Cyril Bonan, Sabrina Goldman, César Ghrénassia, Martin Desrues, Jérémie Nataf, Safya Akorri, Amandine Sbidian, Magali Woch, Jennifer Cambla, Seydi Ba, et à mon père de Conférence, Victor Jean-Baptiste.*